

Plan d'action pour la consolidation de la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO) en 11 mesures

Axe 1 : Enseignements disciplinaires, évaluation et gestion de classe	2020	2021	Objectif
<p>1. Optimiser la fonction de l'évaluation dans le processus d'apprentissage des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> donner la priorité au temps d'enseignement en diminuant le nombre d'évaluations réduire le poids de l'examen de certificat de fin d'études secondaires introduire en fin de scolarité des épreuves d'examen cantonalisées écrites en français, en mathématiques, en allemand et en anglais supprimer l'épreuve cantonale de référence (ECR) de 10^e année équilibrer les possibilités de compensation entre toutes les disciplines, en particulier les disciplines artistiques et manuelles pour les valoriser renforcer la fonction diagnostique et d'outil de pilotage du système scolaire des épreuves cantonales de référence introduire un indicateur de suivi des résultats des élèves au secondaire II 	X	X	
<p>2. Renforcer l'enseignement du français</p> <ul style="list-style-type: none"> développer le goût de la lecture, notamment en pérennisant le concept « Le bruit des pages » ou tout autre projet poursuivant les mêmes objectifs promouvoir les interventions en classe d'auteur·e·s et vaudois, romands ou francophones organiser et promouvoir des formations continues en matière de méthodes adaptées d'enseignement de la lecture créer un manuel cantonal d'enseignement de la lecture au cycle 1 accompagné de son complément numérique 	X	X	<p>Soutenir et améliorer les apprentissages définis dans le plan d'études</p> <p>Une évaluation subordonnée à l'enseignement et aux apprentissages des élèves, au service de leurs parcours scolaires</p>
<p>3. Renforcer l'enseignement des mathématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> introduire des laboratoires de mathématiques pour valoriser la diversité des méthodes d'enseignement renforcer la formation des enseignant·e·s du degré primaire introduire un cours facultatif « Découvertes mathématiques, des outils pour comprendre notre société et notre environnement » s'adressant aux élèves du cycle 3 qui ne suivent pas l'OS Mathématiques-physique mettre en place un moyen d'enseignement complémentaire numérique favorisant l'apprentissage des automatismes et l'entraînement au calcul 	P	G	<p>Renforcer le pilotage du système scolaire</p>
<p>4. Renforcer l'apprentissage des langues vivantes et anciennes</p> <ul style="list-style-type: none"> développer un partenariat d'échanges scolaires avec la Suisse alémanique et le Tessin pour chaque établissement créer un réseau de référent·e·s afin de soutenir et développer les échanges linguistiques introduire progressivement en voie générale une période d'anglais dédoublée favorisant le développement de compétences orales chez les élèves introduire un concours cantonal pour valoriser les projets réalisés dans l'apprentissage des langues anciennes soutenir un projet pilote d'enseignement des langues anciennes intégrant le numérique soutenir un projet pilote visant à valoriser les cours de langue et de culture d'origine (LCO) 	X	X	

<p>5. <u>Mettre en place un tutorat généralisé pour les enseignant·e·s en début de carrière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • désigner et former des référent·e·s dans chaque établissement • créer un guide des bonnes pratiques • mettre sur pied une hotline spécifiquement dédiée aux enseignant·e·s en début de carrière 	<p>X X X</p>		
<p>6. <u>Renforcer la gestion de classe pour les élèves de voie générale (VG)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer l'enseignement d'au moins 8 périodes par semaine par le·la titulaire de la maîtrise de classe • proposer un module « gestion de classe » en formation initiale et continue • augmenter le nombre de disciplines enseignables par une offre de diplômes additionnels pour des formations complémentaires en cours d'emploi (dès janvier 2021) 	<p>X X X</p>		

Axe 2 : Soutien aux élèves pour une école à visée inclusive (mise en œuvre du concept 360°)	2020	2021	Objectif
<p>7. <u>Soutenir les élèves en risque de décrochage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les élèves en risque de décrochage • apporter un soutien spécifique aux élèves pour lesquels la période de semi-confinement aura eu un impact négatif • harmoniser les programmes personnalisés dans l'ensemble des établissements • conduire un projet pilote visant à intégrer le temps consacré aux devoirs à domicile dans le temps scolaire • mettre à disposition en ligne une plateforme pédagogique favorisant l'accès à des ressources numériques de soutien et d'aide aux apprentissages 	<p>X X X X</p>	<p>P</p>	<p>Atteindre un taux de certification d'au moins 98 % des élèves à l'issue d'école obligatoire</p>
<p>8. <u>Augmenter la proportion d'élèves obtenant un certificat en VG</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • généraliser la mise en place de mesures d'enseignement consolidé pour les élèves orienté·e·s en niveau 1 dans les trois disciplines à niveaux • fixer des conditions et modalités d'octroi du certificat de fin d'études secondaires aux élèves au bénéfice d'un programme personnalisé 	<p>P X</p>	<p>G</p>	<p>Réduire le taux de redoublement en cours de scolarité</p>

Axe 3 : Consolidation de la VG et valorisation de l'Approche du monde professionnel (AMP) en Voie pré-gymnasiale (VP)	2020	2021	Objectif
<p>9. <u>Faciliter la transition des élèves vers la formation professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • généraliser la 12^e année certifiante pour les élèves de VG en échec qui présentent des lacunes importantes dans les disciplines à niveaux • valoriser les Attestations de Formation Professionnelle (AFP) • valoriser les formations professionnelles auprès de tous les élèves du degré secondaire I, pour les élèves de VG par l'Approche du monde professionnel (AMP) et pour les élèves de Voie pré-gymnasiale (VP) par des activités de découvertes ainsi qu'une méthodologie en AMP • valoriser les compétences et connaissances acquises afin de documenter les formations du degré du secondaire II • offrir des formation aux enseignant·e·s et aux référent·e·s d'AMP • soutenir les projets diminuant les risques de non-insertion professionnelle des jeunes, en particulier en systématisant le développement de la mesure LIFT dans tous les établissements du secondaire I 	<p>P X X X X P</p>	<p>G G X X G</p>	<p>Augmenter le nombre de jeunes qui visent une formation professionnelle certifiante en fin de scolarité</p>

Axe 4 : Une école à la mesure des défis du XXI ^e siècle	2020	2021	Objectif
<p>10. <u>Faire de l'école un moteur du changement en matière de durabilité, de diversité et d'égalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> intégrer progressivement ces composantes dans tous les enseignements à l'horizon 2025 et adapter au besoin les programmes et les moyens d'enseignement doter les établissements scolaires d'une politique de prévention des discriminations soutenir les projets pédagogiques de classes et d'établissements (par exemple par des projets interdisciplinaires et des projets de végétalisation) développer un concept de « camps ou voyages d'études multidisciplinaires » valorisant les thématiques culturelles, sportives, durables, linguistiques, de proximité et privilégiant les modes de transport respectueux de notre environnement 	X	X	Développer les compétences interdisciplinaires des élèves et leur pensée complexe
<p>11. <u>Développer l'esprit critique dans une société numérisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> déployer le projet d'éducation numérique à l'ensemble des établissements du cycle 1 (années 1 à 4) poursuivre le pilotage du projet d'éducation numérique au cycle 2 (années 5 à 8) initier le pilotage du projet d'éducation numérique au cycle 3 (années 9 à 11) par l'introduction d'une nouvelle période « Science informatique et projets numériques » mettre à disposition une plateforme cantonale de partage de ressources 	G	G	

Légende

P → Projet pilote dans quelques établissements

G → Généralisation à tous les établissements